

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 33

-----  
N°182  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE  
Madame Danielle MARINO  
Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Eric PLEE  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Abderrahim HAFIDI  
Monsieur Jean-Yves VANNIER  
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE  
Monsieur Jean-Jacques KARMAN  
Monsieur Nourredine KADDOURI  
Monsieur Antoine WOHLGROTH  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Jean-François MONINO

---

Secrétaire de séance : Sozig NEDELEC

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et  
Commande Publique/

**OBJET : Adhésion à la centrale d'achat "SIPP"CO"**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 *relative aux marchés publics* ;

Vu le projet de création de la centrale d'achat « SIPP'n'CO » ;

Vu le projet de convention d'adhésion à la centrale d'achat « SIPP'n'CO » ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers a un intérêt économique, du fait de la massification des achats et, partant des économies d'échelle réalisées juridique et administratif (étant entendu que les acheteurs qui recourent à une centrale d'achat pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services sont considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence au sens de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 *relative aux marchés publics*) à adhérer à la centrale d'achat « SIPP'n'CO » créée par le SIPPAREC dont elle est membre.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

**DELIBERE :**

**ADHERE** à la centrale d'achat « SIPP'n'CO » ;

**AUTORISE**, Madame la Maire à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion et son annexe 1 relative à la sélection des bouquets.

**DIT QUE** le montant total prévisionnel est de 15 312 € TTC.

Reçu en préfecture le : 21/09/18  
Publié le : 21/09/18  
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

